

Rite Français et Lumières dans les archives de l'Inquisition portugaise

Joaquim GRAVE DOS SANTOS

Dans un rapport de 1803, le magistrat criminel du Bairro Alto José Anastácio Lopes Cardoso a informé l'intendant général de la police Diogo Inácio de Pina Manique, de l'état des lieux de la franc-maçonnerie au Portugal. Ce document est un texte immédiatement postérieur à la fondation du Grand Orient Lusitanien, dans lequel le magistrat n'hésitait pas à intégrer la franc-maçonnerie parmi les principaux ennemis du Trône et de l'Autel. Bien que ce magistrat ait admis que les principes maçonniques en eux-mêmes ne seraient pas les vrais germes de la Révolution, il n'a pas manqué de déclarer que *«Ce que j'observe, c'est que les hommes désignés par l'Impiété et la Rébellion sont les plus distingués dans le zèle maçonnique : ce que j'observe, c'est que les leçons de Mirabeau, Diderot, Fréret, Helvétius, de Bolingbroke, Marquis d'Argens, Dupuis Volney, et d'innombrables noms de cette qualité-leur plaisent et représentent leur sujet d'étude favori »*.

Pour soutenir cette étroite association entre la franc-maçonnerie et les auteurs des Lumières, Lopes Cardoso a rappelé un document qui contenait le projet d'une *«Bibliothèque maçonnique»*, et qui avait été récemment saisi, dans l'enquête menée contre le franc-maçon Vieira Couto. Concernant ce dernier, il a mentionné que l'ossature de cette bibliothèque serait formée à partir *« des principaux livres impies, et révolutionnaires »*.

Au Portugal, tout au long du XVIII^e siècle, la circulation des livres des principaux philosophes des Lumières a toujours été censurée par les instances officielles mais, l'acquisition de ces œuvres a eu lieu souvent par des moyens hors la loi. Au vu de la demande, il n'est pas surprenant que certains libraires vendaient des livres interdits, usant de tous les artifices possibles pour échapper à la censure. Dans ce métier, le rôle d'un petit groupe de libraires français, ou d'origine française, doit être souligné. Ceux-ci étaient approvisionnés par la contrebande de livres, réalisée avec la complicité de marins, de soldats étrangers résidant au Portugal et de diplomates.

C'est donc dans cet environnement obstiné de défense de *«la sécurité et de la tranquillité publiques»*, dans lequel l'Intendant Général de la Police cherchait à réprimer tout ce qui pouvait passer pour contraire à un pouvoir établi d'*«Ancien Régime»* en décadence accélérée, que l'on peut insérer cette association, faite par Lopes Cardoso, entre franc-maçonnerie et idéologie des Lumières. Mais, quelles avaient été les principaux moyens de diffusion de la franc-maçonnerie au Portugal ?

Le magistrat avait des idées claires à cet égard, sur la base des déclarations de plusieurs francs-maçons emprisonnés dans les cachots de l'Intendance Général de Police et de l'Inquisition, qui avait la compétence pour juger le crime d'appartenance à l'Ordre maçonnique. Pour lui, il n'y avait donc aucun doute sur les causes qui avaient poussé à l'expansion de ce type de sociabilité dans le Royaume, se référant explicitement, dans son rapport, aux ports et aux régiments de militaires étrangers au service du Portugal, comme étant les principaux foyers de prolifération des loges maçonniques. Le contenu des déclarations de plusieurs francs-maçons, qui figurent dans les procès-verbaux de l'Inquisition, reflète que la franc-maçonnerie portugaise, bien qu'encore composée de peu d'ateliers, était déjà doté d'un niveau d'organisation appréciable. Un exemple de ceci est la bibliothèque susmentionnée, qui était un pilier important dans la structure du Grand Orient Lusitanien émergente, et qui était dotée d'une direction, qui correspondait avec les Loges. Cela n'a pas empêché l'activité maçonnique de s'exercer dans des conditions très précaires, dans cette période entre la dernière décennie du XVIII^e siècle et la

première décennie du XIXe siècle. C'est au cours de ces vingt années environ que s'est introduite au Portugal une pratique rituelle de «*style français*», qui s'est progressivement rapprochée du Rite Français. Cependant, de nombreuses informations à cet égard sont présentes dans les déclarations faites par les francs-maçons, dans le cadre des procédures du Tribunal du Saint-Office, permettant d'avoir une idée de l'évolution du cérémonial maçonnique pratiqué par les Ateliers portugais à cette période. À cette pratique rituelle n'était pas étrangère la présence au Portugal de plusieurs francs-maçons français, avec une participation plus ou moins importante au processus de formation d'une franc-maçonnerie portugaise, qui aurait commencé à naître quelques années avant sur l'île de Madère.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le port de Funchal était un avant-poste important sur les routes maritimes de l'Atlantique, et il y avait donc un grand afflux de navires. C'est pour gouverner cette colonie qu'en 1767, un nouveau Capitaine Général, João António de Sá Pereira, a pris ses fonctions. Dans un port où affluaient des marins de différentes nationalités, les idées circulaient aisément, et il appartenait donc au Capitaine Général d'agir contre cette importation de courants de pensée interdits, ce qu'il a fait avec diligence. Suite à une dénonciation, le Capitaine Général a lancé, le 6 novembre 1770, un mandat d'arrêt contre Ayres de Ornellas Frazão, greffier du bureau des douanes de Funchal, sa femme ayant été également interrogée. Elle aurait déclaré que «*le sergent-major ingénieur François d'Alincourt et Barthélémy Andrieux français étaient des francs-maçons*». François d'Alincourt, était un ingénieur militaire, et il existe des preuves de sa présence au Portugal à partir de 1761, et à Madère à partir de 1768. Quant au lieutenant d'artillerie Barthélémy Andrieu du Bouloy, il y a peu d'informations antérieures à son arrestation.

La persécution du gouverneur Sá Pereira n'a pas éteint la franc-maçonnerie à Madère, qui a continué à se développer, attirant les membres des classes les plus cultivées de l'île. Concernant les relations internationales de ces premières loges madériennes, le médecin français Jean Joseph d'Orquigny déclara, en 1792, à l'Inquisition de Lisbonne que «*les plus anciens avait obtenu des patentes de la Grande Loge de France de qui le Prince de Clermont était alors Grand Maître* ». D'Orquigny a également déclaré que cet Atelier était dédié à Saint Louis, et on peut donc émettre l'hypothèse que François d'Alincourt détenait une charte patente, vrai ou faux, de la première Grande Loge de France. Cependant, il est fort probable que cette activité maçonnique se soit développée indépendamment des Grandes Loges françaises et anglaises pendant une vingtaine d'années, au point de s'étendre à Lisbonne. C'est donc en 1791 que les autorités ont pris connaissance de cette situation, par les déclarations faites par le clerc séculier D. André de Morais Sarmiento, dénoncé au Saint-Office comme étant l'élément central du groupe maçonnique de Lisbonne. La confession de D. André a donné lieu à une vaste vague d'arrestations, à Madère et à Lisbonne, et les déclarations faites par les détenus sont extrêmement importantes pour connaître les détails du cérémonial maçonnique pratiqué au Portugal à l'époque.

En général, les déclarations faites au Saint-Office par les Maçons en prison sont assez concordantes, décrivant en détail les décorations des salles dans lesquelles se déroulaient les Tenues. Elles comprenaient des images représentant le Soleil, la Lune, les étoiles et la Mort, avec la chaise et la table du Vénérable sur une estrade et sous un baldaquin. Sur cette table étaient placés une épée, une Bible ouverte dans l'évangile de saint Jean, une équerre et un compas, en plus de trois lumières disposées en triangle. Sur le sol de la pièce, le Temple de Salomon était dessiné à la craie.

La cérémonie d'initiation commençait dans une petite salle, qui servait de Chambre de Réflexions, dans laquelle le candidat était dépouillé de tous ses métaux, et rituellement préparé par le «*Frère Terrible*». Ce compartiment était décoré de draps noirs, et d'un crâne accompagné de deux gros os. Après que le candidat ait eu les yeux bandés, que son genou droit et son épaule gauche et sa poitrine aient été découverts, qu'on lui ait mis une pantoufle et qu'une corde lui ait été passée autour du cou, il était emmené dans la salle où se trouvait la Réception. Là, il était conduit en voyage, et des dangers lui étaient annoncés. Après avoir tourné trois fois autour du Tableau de Loge, le bandeau lui était retiré, en pointant les membres de la loge avec leurs épées dans sa direction. Le nouveau frère était encore soumis à «*l'épreuve du sang*», après quoi il prêtait son serment en posant sa main droite sur l'épée et sur l'évangile de saint Jean, qui se trouvaient sur la table du Vénérable Maître. La cérémonie se concluait par la transmission des secrets du grade, la remise d'un tablier et de deux paires de gants blancs, et l'explication des symboles présents dans le Tableau de Loge, prononçant l'Orateur un discours faisant allusion à l'entrée du nouveau membre.

Dans toutes ces procédures rituelles, la tradition française est très présente, dont les rituels étaient, le plus souvent, des carnets manuscrits traduits en Portugais, qui avaient comme source des révélations éditées en France. A titre d'exemple, citons les déclarations de Francisco Moreira de Sá, qui en 1792 fit référence à l'Inquisition que les francs-maçons de Lisbonne étaient régis par la divulgation française de 1745 *L'Ordre des Francs-Maçons trahi*. Dans cette Loge, la présence de quelques membres français peut être identifiée. Cependant, un autre facteur contribua de manière décisive à cette «*francisisation*» de la franc-maçonnerie portugaise. Il s'agissait de la présence, à Lisbonne, de régiments militaires français au service du Portugal.

En vertu des traités conclus avec l'Espagne, le Portugal a participé à la coalition anti-révolutionnaire qui a déclaré la guerre à la République française en 1793, ayant participé à la campagne du Roussillon, qui a abouti à un désastre militaire. L'invasion du territoire espagnol par les armées françaises a imposé à Madrid la Paix de Bâle (1795), célébrée en l'absence du Portugal, resté en guerre avec la jeune République. Cela a donné lieu à un ensemble complexe de pressions, avec des concentrations de troupes espagnoles le long de la frontière portugaise. Pour que le Portugal puisse résister à une possible invasion espagnole ou française, Londres envoya des troupes dans notre pays en 1797. Ce corps, d'environ six mille hommes, a intégré plusieurs régiments composés d'émigrés royalistes français. Ces troupes sont restées au Portugal, avec des effectifs variables, jusqu'en 1800.

Dans les archives de l'Inquisition, nous trouvons des déclarations attestant de la présence de militaires de ces régiments français dans les loges portugaises, et il y a aussi des francs-maçons portugais qui ont déclaré avoir été initiés dans les loges militaires de ces régiments.

Motivée par la Révolution, il y a eu aussi, quelques années avant, une émigration de Français vers le Portugal. C'est précisément à cette époque que deux membres de la haute aristocratie française sont arrivés à Lisbonne tous deux francs-maçons, et l'un d'eux très important au Grand Orient de France. Ce n'était autre qu'Anne, Charles, Sigismonde, marquis de Royan, duc de Châtillon, duc de Piney, duc de Montmorency-Luxembourg, qui avait été administrateur général de cette Obédience Maçonnique. Montmorency-Luxembourg fit deux séjours à Lisbonne, le premier de l'été 1790 à mai 1793, et le second de 1795 jusqu'à sa mort en 1803. François-Henri de Franquetot, duc de Coigny, militaire et ancien écuyer de Louis XVI, également franc-maçon, et aussi membre de la Loge *Saint-Jean de Montmorency-Luxembourg*, il a également émigré à Lisbonne, et a occupé le poste de capitaine général de l'armée portugaise.

Bien qu'il n'y ait aucune preuve qu'il y ait eu une activité maçonnique de Montmorency-Luxembourg ou de Coigny au Portugal, leur statut maçonnique était dans le domaine public, et naturellement connu des autorités. Cependant, comme cela est arrivé à plusieurs membres de la haute aristocratie portugaise dénoncés au Saint-Office, les autorités ne se sont pas préoccupées de ceux qui, de toute évidence, ne seraient jamais ennemis ni du Trône ni de l'Autel, ce qui montre la motivation strictement politique des persécutions menées contre les francs-maçons, en cette période, étant l'Inquisition complice de l'appareil répressif de l'État. Certains des francs-maçons arrêtés par le Saint-Office, pour se protéger, se vantaient dans leurs déclarations d'être en bons rapports avec des membres de la haute aristocratie qui appartiendraient également à l'Ordre, et c'est dans ce contexte que certaines références à Montmorency-Luxembourg peuvent être trouvées dans les procès de l'Inquisition. Par exemple, Francisco Camões e Neto a mentionné que: «*Sachant par oui-dire que le duc de Luxembourg était franc-maçon, il avait effectué lors d'une rencontre avec lui, ses signes, et le duc lui avait répondu par un signe, qui montrait qu'il appartenait à une hiérarchie supérieure*».

Cependant, les procès du Saint-Office attestent que dans la dernière décennie du XVIIIe siècle, certains hauts grades ont commencé à être connus au Portugal, et que au début du XIXe siècle, dans le Grand Orient Lusitanien naissant, il y avait déjà un Atelier Supérieur, le «*Chapitre des Chevaliers de l'Épée*». Aussi Francisco Alvares da Nóbrega, dans des déclarations du 22 juin 1803, déclara à l'Inquisition que Curvo Semedo et João Vicente Pimentel Maldonado seraient les rares francs-maçons à avoir le plus haut degré à cette époque, celui de chevalier Rose-Croix. On en conclut donc qu'à partir de 1803, il y avait des maçons au Portugal décorés de tous les hauts grades du Rite Français.

En 1808, un rituel pour les trois degrés symboliques a été publié pour les Loges du Grand Orient Lusitanien, dont aucun exemple connu ne survit. Bien que le texte intégral de cette publication ne soit pas disponible à ce jour, une source secondaire permet néanmoins d'affirmer que ce premier Rituel de Référence ne s'est pas seulement inspiré de la tradition maçonnique française, mais s'est même inspiré des textes fondateurs du Rite Français. Eurico Aguiar Cruz a vu, dans les années 50 du XXe siècle, une copie de ce premier Rituel, ayant transcrit certaines parties qui sont précieuses pour déterminer sa source. En comparant ces extraits du premier rituel de référence du Grand Orient Lusitanien avec les rituels français de l'époque, il devient évident qu'il s'inspire du rituel pratiqué dans le Grand Orient de France, qui fut publié sous le titre *Le Régulateur du Maçon*, puisque tous ces extraits correspondent à des traductions de ce document.

On en conclut donc qu'au Portugal, au cours de la dernière décennie du XVIIIe siècle et de la première décennie du XIXe siècle, une sociabilité maçonnique s'est développée, soutenue par une pratique rituelle de «*style français*», qui a attiré des personnes fascinées par la culture des Lumières. Cette franc-maçonnerie portugaise naissante était considérée avec grande méfiance par l'Intendance Général de la Police, qui était extrêmement bien informée des activités maçonniques et qui avait dans le Saint-Office un complice efficace dans la répression des idées nouvelles. Ces persécutions étaient essentiellement politiques, en défense d'une situation d'«*Ancien Régime*», en déclin accéléré en raison de son incapacité à suivre la dynamique de changement social imposée par un monde en mutation.

C'est dans ce contexte que le Rite Français s'est implanté au Portugal entre 1803 et 1804, se constituant comme un élément agrégateur de la pratique rituelle d'un Grand Orient Lusitanien très soucieux de la formation culturelle de ses membres, allant même jusqu'à fonder une bibliothèque. En ce sens, on peut considérer qu'au Portugal, cette culture maçonnique,

majoritairement d'origine française, a été un autre facteur qui a favorisé la diffusion des idées des Lumières, ce qui a contribué au développement d'une opinion publique où s'est formée une conscience libérale.